

## Animation de l'Assemblée

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. C'est pour moi, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre association.

Je sais que, pour certains, il n'a pas été facile de se libérer : notre travail et notre vie familiale nous imposent de nombreuses obligations. Je vous remercie d'autant plus de l'effort que vous avez consenti pour participer à cette réunion.

Je tiens ici à excuser :

- Simon TOMASI, secrétaire de l'association, retenu au dernier moment par des obligations professionnelles
- Véronique Peraudin, secrétaire adjointe
- Stéphanie Pacotte-Segaud, Aline Villiermaux, Pierre Buch, Geneviève Josuat, Michel Melon, Lydie Tromenschlager, Jean Luc Monat.

Je remercie aussi nos amis de l'association Le Mascaret de leur présence ce soir à notre AG.

Comme vous le savez, c'est la troisième anniversaire de notre association, et l'occasion pour moi de remercier les personnes à l'initiative de cette association et du travail qui a été fait jusqu'à maintenant.

Bien que l'article 6 du statut précise que la durée de l'association est illimitée, le contrat de cette association doit être à Durée limitée ou en utilisant un autre terme un CDI de chantier avec comme date de fin de contrat 2020 ou 2021. La date des élections municipales à venir est à ce jour non confirmée.

La séance se déroulera de la façon suivante :

- Mot d'humeur du président
- Rapport moral (d'activité)
- Rapport financier
- Montant cotisation annuelle
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

Pour terminer, nous marquerons la fin de notre réunion d'une note festive par un verre de l'amitié auquel vous êtes tous conviés.

Si personne n'a rien à ajouter à ce petit préambule, le quorum (au moins la moitié des membres) étant atteint, je vous propose d'entamer notre assemblée générale dès maintenant. Merci à tous !

## Mot du président

Ce troisième anniversaire de Saint Marcel Demain marque aussi une étape dans le mandat municipal et me permettra d'en faire un premier bilan. L'année 2017 a aussi été marquée par les élections nationales qui ont quelque peu occultées la vie locale de Saint Marcel.

Cependant notre action doit d'abord être orientée vers les habitants de Saint Marcel tel que définie dans l'article 2 de nos statuts.

A mi mandat quel bilan pouvons-nous faire de l'action municipale ?

Commençons par les finances de la commune, thème récurrent de cette première partie de mandat.

Je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit et mis en avant par la municipalité en place, mais aujourd'hui où en sommes nous ?

Tout d'abord 3 chiffres significatifs :

- 800 000 € c'est le surcoût de sortie du prêt HELVETIX
- 350 000 € c'est la charge financière qui revient à la commune suite à la gestion désastreuse de l'emploi de DGS
- 30 € : ça c'est l'économie faite par la municipalité sur le fleurissement de la commune en allant acheter les fleurs à Sornay - économie locale ? les producteurs de Saint Marcel apprécieront
- vente des biens immobiliers de la commune, souvent à perte, pour avoir quelques subsides et un bilan comptable moins catastrophique.

« Je serai intransigeant pour une gestion rigoureuse des deniers publics »  
dixit M Burdin

En fait, on peut se demander mais où passe l'argent ?

Avec le même budget que les années précédentes, alors que dans beaucoup de domaines les dépenses ont fortement baissé, la municipalité actuelle n'a pas atteint son objectif de redresser les finances de la commune. Encore fallait-il qu'il y ait quelque chose à redresser.

Je pense qu'il serait intéressant d'analyser plus précisément cette gestion budgétaire.

Autre thème qui touche la vie de nos concitoyens : la vie associative  
« les associations sont le poumon de la ville », « Soutenir, être à l'écoute et donner de l'autonomie aux associations » tels étaient les messages de M Burdin lors de la campagne électorale de 2014. Depuis chacun et chacune a pu mesurer l'écart entre les discours et la méthode. Baisse, voire annulation des subventions et augmentation des charges lors des manifestations des associations, mise en difficulté de bon nombre d'associations tel est la réalité.

La municipalité en place a instauré une politique de régression bien avant celle du gouvernement :

- réduction des emplois municipaux avec pour conséquences une dégradation des services aux San Marciaux (fermeture de la bibliothèque le

samedi après midi, non remplacement des animateurs(trices)) au foyer Hubiliac mais aussi du personnel au plus près des résidents – l'épisode de la friteuse a été un premier signe, non remplacement des départs des personnels municipaux (retraite ou démissions) – Saint-Marcel ne compte plus d'électricien dans son personnel.

- désengagement vis-à-vis des communes de la paroisse, aussi bien dans la politique culturelle que dans l'entretien des installations.

Sans être exhaustif, ce tableau met à jour la ligne directrice de la politique municipale qui est plus conservatrice que progressiste.

Les lumières sur la ville sont en train de s'éteindre.

Il est très difficile pour les élus de Saint Marcel Demain de pouvoir faire entendre leur voix et d'apporter leur contribution dans les projets municipaux. Très difficile aussi d'avoir des éléments et documents administratifs sans avoir à recourir au CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs). Transparence et démocratie participative ?

La gestion d'une collectivité est sans aucun doute très contraignante et les orientations nationales ne vont pas aider les municipalités en place (réduction de la taxe d'habitation, suppression de nombreux emplois aidés, uberisation des services ?).

C'est justement dans ces moments qu'il faut être inventif, créatif et ne pas reproduire la politique municipale des générations antérieures. La réalisation des travaux de la Grande Rue, la gestion des flux de circulation est un exemple de cette gestion de l'époque de grand papa.

Dans ce contexte quel peut être notre action ?

Comment informer les habitants de Saint Marcel de la politique de cette municipalité et de ces méfaits ?

Quel planning pour un projet municipal en prenant en compte l'évolution des collectivités et de leur regroupement ?

Des communes comme la nôtre doivent elles se recroqueviller sur elle-même ou prendre le leadership ?

Autant de questions qui doivent orienter nos réflexions et définir nos projets.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons passer au rapport moral de l'année 2017.

Lecture du rapport moral par J Louvel

Approbation du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Merci

Maintenant Annick va vous présenter le rapport financier 2017

Approbation du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Merci

Proposition montant cotisation 2018 : je vous propose de reconduire le même montant que l'année précédente, soit 30€.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Merci

Conseil d'administration et composition du bureau :

Article 12 des statuts – conseil d'administration :

L'association est administrée par un conseil d'administration, composée de deux collèges :

- Les élus au conseil municipal du groupe issu de la liste « Saint Marcel Demain »,
- Dix membres de l'association au maximum, élus pour un an et à jour de leur cotisation

Article 15 – bureau du conseil d'administration :

Le conseil d'administration élit chaque année, parmi ses membres, un bureau constitué de :

- Un président(e)
- Deux vice-présidents(es) au plus
- Un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint
- Un trésorier et éventuellement un trésorier adjoint

Aujourd'hui sont élus au conseil d'administration :

- premier collège : Andrée Comte – Christine Louvel – Lydie Tromenschlager - Jean Noel Despocq – Fabrice Malet – Guy Gonnot
- second collège : Linda Du Mortier – Maryse Moine – Célia Pallez-Beauviche – Véronique Perraudin – Annick Rebillard – Pierre Buch – Jean Luc Monat – Christophe Rebillard – Simon Tomasi - Jacky Louvel.

A la lecture de ces collèges, au changement qu'il y a eu au conseil municipal et aux souhaits de quelques personnes nous avons à revoir la constitution du CA et du bureau.

Véronique Perraudin souhaite laisser sa place au bureau pour un problème de disponibilité.

Guy Gonnot ne participant plus au conseil municipal ne peut plus appartenir au premier collège mais peut intégrer le second collège.

Avant de procéder à l'élection du conseil d'administration, y a-t-il des personnes candidates au conseil d'administration autre que celles que je viens de nommer ?

Proposition de composition du bureau :

Véronique Perraudin souhaitant se retirer du bureau il y a un poste de secrétaire adjoint à pourvoir. Il s'agit surtout de garder cette composition du bureau pour que les échanges soient plus constructifs. La richesse se fait par la diversité des idées.

Les autres membres du bureau sont candidats à leur reconduction.

Qui souhaitent intégrer le nouveau bureau SMD ?

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :  
l'Assemblée renouvèle MM

- 1<sup>er</sup> collège : Andrée COMTE – Christine LOUVEL – Lydie TROMENSCHAGER – Jean Noel DESPOCQ – Fabrice MALET
- 2<sup>ème</sup> collège : Linda DU MORTIER – Maryse MOINE – Véronique PERRADIN – Annick REBILLARD – Guy GONNOT – Jean Luc MONAT – Christophe REBILLARD – Simon TOMASI – François LEMOND – Jacky LOUVEL

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau constitué se compose de la façon suivante :

- Président : Jacky LOUVEL
- 1<sup>er</sup> vice Présidente : Maryse MOINE
- 2<sup>ème</sup> vice Président : François LEMOND
- Secrétaire : Simon TOMASI
- Secrétaire adjoint : Guy GONNOT
- Trésorière : Annick REBILLARD
- Trésorière adjoint : Christophe REBILLARD

## Rapport moral 2017

Depuis l'AG précédente qui s'était tenue le 13 décembre 2016, en début d'année 2017 nous avons travaillé et préparé un bilan à mi mandat de l'équipe municipale en place depuis 2014.

Nous avons sollicité la presse pour une présentation de notre réflexion, en février / mars 2017.

Après différentes annulations et dans un contexte d'élections nationales seul INFO CHALON avait répondu positivement à cette démarche.

Notre bilan de mi mandat faisant écho à celui de la municipalité en octobre 2016.

SMD Les nouvelles n°5 a été distribué en février et a reçu des retours positifs aussi bien sur la forme que sur le fond. Ce numéro incluait une enquête citoyenne sur les travaux engagés dans la Grande Rue et l'aménagement des feux à 4 temps. Les retours ont été très faibles.

SMD Les nouvelles n°6 initialement prévu pour la rentrée de septembre devrait paraître pour la fin d'année.

Mise en place des commissions de réflexions sur 5 thèmes :

- Affaires scolaires/Enfance /Social
- Culture
- Vie associative
- Equipement/travaux/aménagement du territoire/PLUI/environnement
- Finances et RH

Les premières réunions de ces groupes ont eu lieu avant l'été et on repris après les vacances.

Réflexion sur l'ouverture que nous devons faire pour consolider SMD et l'encre dans la vie de notre commune en prenant en compte un calendrier à tenir.

Participation aux conseils municipaux pour certains d'entre nous – c'est toujours un bon moment !! ...instructif

Participation à l'AG d'associations amies pour créer un lien et s'enrichir mutuellement de nos expériences

Poursuite de la tenue du blog internet.

Présence sur les manifestations de Saint Marcel, essentiellement à caractère culturel

4 réunions de bureau se sont tenu et 2 réunions de groupe avec à chaque fois une grande liberté de parole. Les idées sont là, il faut les analyser afin d'en extraire des éléments constructifs.

Orientations 2018 :

En 2017 nous avons relancé le projet des groupes de travail et de réflexions. Pour 2018 nous devons continuer et aller plus loin dans ce sens, avec plusieurs objectifs selon les thèmes de ces groupes :

- objectif d'apprentissage et pédagogique pour nous même (je pense et revient à la construction, la lecture d'un budget communal)
- objectif d'informations aux habitants de Saint Marcel, avec Les Nouvelles mais pas seulement
- objectif d'analyse de la politique de la municipalité en place et de ces conséquences et de mémoire des actions menées

Il va nous falloir relancer nos correspondants de presse pour notre lecture du bilan de mi mandat – il est encore temps ; mais aussi pour faire part à l'ensemble de nos concitoyens de la dégradation des services, du mal être d'une grande partie des employés municipaux.

Nous avons aussi réfléchi à organiser une (des) moments d'informations à l'ensemble des habitants sur des sujets porteurs, moments qui devraient nous permettent de faire connaître SMD et de prendre des contacts avec les habitants.

Comme je l'avais dit l'an dernier il est aussi nécessaire que SMD s'ouvre et puisse avoir de nouveaux adhérents,

Continuer à alimenter et à faire connaître notre blog, utiliser les réseaux sociaux pour diffuser nos idées, analyses et commentaires de la vie publique.

Comment financer ces actions ? Lancer des partenariats, des actions communes avec les associations amies des autres communes ?



## Questions diverses

Les représentants de l'association Le Mascaret nous font part de leur expérience de l'organisation d'une bourse aux livres d'occasions à Chatenoy le Royal (budget équilibré mais frais de location de la salle à la municipalité, l'intérêt est de nouer des contacts avec les habitants de Chatenoy).Projet que SMD avait depuis l'année 2016.

Présentation du travail réalisé, à l'initiative de la municipalité de St Marcel, le 21 octobre au sujet des rythmes scolaires. Documents envoyés par la suite.

Projet validé de l'organisation d'une bourse aux livres à St Marcel, date fixée au 04 mars 2018, salle réservée. Organisation à la charge des groupes « culture » et « vie associative » de SMD, toute bonne volonté est invitée à se faire connaître.

Parution Les Nouvelles n°6 avant le 15 décembre 2017

## Autre

Adhésion de M. Roger Leborne à SMD